



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:
La Boîte à Images SA, Genève
2. Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 300'000.00
3. Nouvelle valeur nominale du capital-actions: CHF 100'000.00
4. Décision de réduction par: Assemblée générale
5. Date de la décision: 30.08.2012
6. Echéance de préavis des créances: **05.11.2012**
7. Adresse pour la déclaration des créances:
La Boîte à Images SA, Boulevard Carl-Vogt 38, 1205 Genève
8. **Indication:** Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9. **Remarques:** La réduction passe par le remboursement aux actionnaires et la destruction de 200 actions de CHF 1'000.– chacune, au porteur, Nos 101 à 300. Selon rapport de révision prévu à l'art. 732 CO, établi par l'entreprise "Christophe Cattaneo, Expert-Comptable Diplômé", à Genève, du 31 mai 2012, il résulte que les créances sont entièrement couvertes par le capital-actions réduit.

Etude Gampert & Demierre, notaires
1204 Genève

06833272



Dienstag - Mardi - Martedì, 04.09.2012, No 171, Jahrgang - année - anno: 130

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Herabsetzung des Aktien- oder Partizipationskapitals und Aufforderung an die Gläubiger gemäss Art.733OR(Aktiengesellschaft) - Réduction du capital-actions ou du capital de participation et appel aux créanciers selon art. 733 CO (société anonyme) - Riduzione del capitale azionario o del capitale di partecipazione e diffida ai creditori secondo l'art. 733 CO (società anonima)